



L'essentiel 2025



Le Réseau Interlogement93



ABRI
ADEF Habitat
ADEPT
La Sauvegarde 93
AEF 93/94
AEPC Concorde
AISPJA - Mission
local Aubervilliers - la
Courneuve - Stains
ALJ
ALJT
Alteralia
Amicale du Nid 93
AMLI

Asmae la Chrysalide
ATD Quart Monde
Aurore
AVVEJ
Cap à Cité
CASP-ARAPEJ 93
Cités Caritas
Coallia
Devenir
Droit d'enfance - Les
Nouveaux Cèdres
Emmaüs Alternatives

Emmaüs Solidarité
Empreintes
Essor 93
Fondation COS A.
Glasberg
France Horizon
Germinal
GRAJAR 93
Group'Aisse
Groupe SOS Solidarités
Ikambere
La Marmite

Le Chantier d'Insertion des
Restos du Cœur
Le Refuge Pantin
Le Domaine des Possibles
Petits Frères des Pauvres -
Fraternité
Métabole 93
Rues et Cités
Le Secours Catholique 93
SOS Femmes en Seine-
Saint-Denis
Taf et Maffé

INTRODUCTION

Créée en 1990, Interlogement93 a pour mission la mise à l'abri, l'hébergement et l'accès au logement des personnes en situation de précarité en Seine-Saint-Denis.

Interlogement93 est également à la tête d'un réseau de plus de 40 associations luttant contre l'exclusion en Seine-Saint-Denis.

Ce réseau fédérateur permet la mutualisation des connaissances et des compétences autour des dispositifs existants et des besoins du territoire afin de mener des actions en direction des publics de façon collective et innovante. L'association est aussi le porte-parole du réseau auprès des pouvoirs publics.

Nos valeurs piliers, partagées avec le réseau, guident nos actions et positionnements :

- **Inconditionnalité de l'accueil et solidarité avec les personnes accompagnées :** respecter la dignité et les valeurs de toute personne, ses croyances, ses origines, sa philosophie, son genre, quel que soit son statut administratif.
- **Respect :** promouvoir des pratiques qui considèrent les projets personnels et la libre adhésion des personnes accompagnées.
- **Mobilisation :** défendre l'accès aux droits fondamentaux des personnes accompagnées et exiger que les principes de justice, d'équité et de non-discrimination soient au centre des politiques sociales.
- **Engagement :** servir l'implication et l'entraide entre les associations du réseau, leurs publics et avec leurs professionnels pour développer toutes formes de coopérations.

L'association comprend deux directions opérationnelles :

La direction "SIAO 93 (service intégré d'accueil et d'orientation) et Actions transversales" composée de 3 pôles :

- Le pôle mise à l'abri / 115 ;
- Le pôle de régulation des dispositifs d'hébergement et de logement ;
- Le pôle actions transversales (observation sociale, systèmes d'information, coordination des acteurs de la veille sociale et de la santé.)

La direction "Dispositifs d'accompagnement" composée de 2 pôles :

- La plateforme d'accompagnement social à l'hôtel (PASH 93) ;
- Le pôle logement.

L'association compte 220 salarié·es et est dotée de ressources budgétées globales de 18,8M€ dont 15,5M€¹ de subventions principalement issues de financements publics².

→ Retrouvez plus d'information sur nos missions, notre réseau et notre organisation sur notre rapport d'activité 2025 disponible sur notre site internet.



¹ Effectifs et budget de 2026

² Pour plus d'informations sur le financement, voir le rapport d'activité 2025 : <https://www.interlogement93.net/rapport-activite>

Mise à l'abri 115

Le pôle Mise à l'abri du SIAO 93 coordonne la réponse en urgence aux personnes sans domicile en Seine-Saint-Denis. À travers le 115 et ses équipes de régulation, il reçoit les demandes, les évalue, priorise les situations les plus vulnérables et oriente les ménages vers les places de mise à l'abri disponibles. Il régule les maraudes du département ainsi que des dispositifs dédiés à des publics spécifiques ("femmes victimes de violence" et "femmes enceintes et sortantes de maternité"), afin d'apporter une réponse adaptée aux besoins de chacune. Le 115 constitue également une plateforme d'écoute, d'orientation vers les lieux ressources et de soutien des personnes à la rue.

CHIFFRES CLÉS 2025

342 appels traités en moyenne par jour

11 659 nuitées hôtelières mobilisées en moyenne par jour par le SIAO de Seine-Saint-Denis

26 demandes de rencontres en moyenne par jour enregistrées par la régulation des équipes mobiles d'aides



L'ESSENTIEL 2025

UNE SATURATION STRUCTURELLE

En 2025, le 115-93 est resté confronté à une saturation durable du dispositif de mise à l'abri. Le volume global des demandes et des ménages concernés apparaît relativement stable par rapport à 2024.

La tendance se confirme, les ménages sans domicile doivent démultiplier les sollicitations avant d'obtenir une réponse favorable.

En conséquence, certains renoncent à contacter le 115, faute de solutions adaptées dans des délais compatibles avec leur situation. Dans ce contexte, plusieurs centaines de personnes restent chaque soir sans solution malgré leurs appels au 115.



MAIS UN TRAVAIL QUALITATIF QUI SE POURSUIT

Malgré cela, des dynamiques positives ont pu débuter ou se poursuivre au cours de cette année :

- une opération de transformation de nuitées hôtelières en places d'hébergement d'urgence a débuté (notamment au profit des hommes seuls),
- la collaboration entre les acteurs de la veille sociale a continué à se structurer,
- les personnes accueillies dans le cadre des places temporaires de veille saisonnière ou de grand froid ont toutes pu bénéficier d'une continuité de prise en charge.



Les demandes concernent **4 774 ménages différents**, soit **10 469 personnes**, un niveau équivalent à 2024



Les ménages ont formulé en moyenne **14 demandes de mise à l'abri** au cours de l'année



Plafond de **nuitées** hôtelières pour l'année **2025 : 11 303 places**



Places de CHU **régulées par le 115 : 950**

UNE RÉPONSE RECENTRÉE SUR LES MÉNAGES DÉJÀ HÉBERGÉS

Des dynamiques de fermetures et d'ouvertures conjointes ont conduit le SIAO à se concentrer sur une logique de priorisation des ménages déjà pris en charge pour être réorientés sur les nouvelles places, dans le respect du principe de continuité de prise en charge. Ainsi, les possibilités d'accès à une première solution pour les personnes vivant à la rue ont été réduites.

Par ailleurs, les périodes de Grand Froid et de Plan Canicule ont entraîné des séquences successives d'augmentation des prises en charge puis de priorisation des publics pour réorientation.

Cette logique de gestion par opérations massives suivie par des impératifs de respect du plafond de nuitées hôtelières transforme progressivement le fonctionnement du dispositif de mise à l'abri : accueillir de nouveaux ménages dépend désormais directement de la capacité à organiser des sorties vers l'hébergement ou le logement.

CHIFFRES CLÉS

2 544 personnes, soit 1189 ménages, ont pu accéder à une place de mise à l'abri (-12% par rapport à 2024)

En moyenne, **464 personnes** restent sans solution chaque soir en Seine-Saint-Denis malgré leurs appels au 115

DES ÉQUIPES CONFRONTÉES À DES ARBITRAGES PERMANENTS

Dans un contexte de tension, les équipes ont poursuivi leur travail d'écoute, d'évaluation et d'orientation malgré des possibilités de réponse limitées.

Par ailleurs, les capacités du dispositif ont fait l'objet d'un pilotage quotidien tout au long de l'année et la saturation du dispositif a renforcé les besoins de coordination et de priorisation entre services du SIAO.

Néanmoins, la montée des logiques de tri et de priorisation interroge directement la capacité du 115 à demeurer un service d'urgence.



Régulation des dispositifs d'hébergement et de logement

À la suite de leur mise à l'abri, hébergées dans un dispositif temporaire, ou directement depuis la rue, les personnes peuvent accéder à toute une série de dispositifs accessibles via une demande effectuée par un travailleur social. Ces dispositifs sont régulés par le pôle « régulation des dispositifs d'hébergement et de logement » du SIAO 93. Tout au long de leur parcours, les personnes peuvent passer d'un dispositif à l'autre, mais l'objectif est de les faire accéder le plus rapidement possible au logement.

CHIFFRES CLÉS 2025

29 641 personnes différentes en demande d'hébergement ou de logement, soit 13 866 ménages différents

56% de préconisations liées à un dispositif d'hébergement

44% de préconisations liées à un dispositif de logement



L'ESSENTIEL 2025

UNE FLUIDITÉ DEVENUE INDISPENSABLE AU FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

En 2025, l'accès aux places d'hébergement et de logement a été fortement dédié aux personnes déjà prises en charge notamment dans les dispositifs de mise à l'abri. Dans un contexte de forte saturation, accueillir de nouveaux ménages dépend de plus en plus de la possibilité d'en reloger d'autres. Cette logique de "fluidité" est devenue centrale dans la régulation des dispositifs.

DES PLACES CRÉÉES MAIS UNE PRESSION CROISSANTE SUR L'HÉBERGEMENT AU TITRE DE LA FLUIDITÉ

L'année 2025 a été marquée d'une part par l'ouverture de places de CHU (en substitution de places d'hôtels) et d'autre part par une succession de périodes d'ouverture et de fermeture de places, liées notamment aux dispositifs saisonniers (période hivernale, grand froid, plan canicule). Ces dynamiques ont fortement influencé les modalités de régulations opérées par le SIAO.

En effet, au titre de la continuité de prise en charge et de la fluidité entre les dispositifs, la majorité des places disponibles a été mobilisée pour la réorientation de personnes déjà prises en charge.

CHIFFRES CLÉS

6 496 places d'hébergements (en personnes) régulées par le pôle hébergement-logement

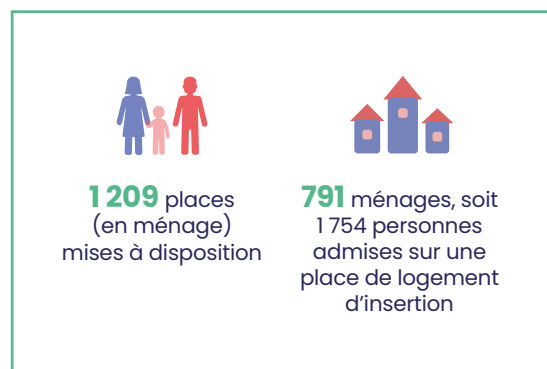
1 084 places (en ménages) mises à disposition au cours de l'année

946 ménages admis en hébergement en 2025, soit 1 743 personnes, en hausse de 30 % par rapport à 2024

En 2025, l'activité de régulation des différents types de logement d'insertion a connu une nette augmentation, avec une hausse de 59% des admissions. Cette dynamique est principalement portée par les dispositifs dédiés aux jeunes, grâce à une équipe reconstituée et un plus fort travail de lien avec les prescripteurs dans la préparation des demandes.

Malgré cela, un peu plus de la moitié des places mises à disposition en 2025 correspondaient à des dispositifs dont la typologie des publics éligibles (majoritairement des personnes seules) ne permettait pas de répondre à l'objectif de fluidité attendu dans les dispositifs de mise à l'abri et d'hébergement (majoritairement des familles).

Tant en volume qu'en termes de public touchés, les effets de fluidité engendrés sont donc à relativiser.



LE LOGEMENT RESTE LE PRINCIPAL LEVIER DE DÉSENGORGEMENT

Enfin, dans un contexte d'engorgement de la chaîne en amont, l'accès au logement social apparaît plus que jamais comme un levier de fluidité. Le travail de labellisation et de préparation au relogement a continué de se renforcer en 2025.

Malgré ces résultats, le nombre de demandes de logement social continue d'augmenter plus rapidement que les possibilités de relogement, notamment pour les compositions familiales importantes, particulièrement pénalisées par la rareté des grands logements disponibles.

DES PRIORISATIONS DE PLUS EN PLUS FORTES ENTRE PUBLICS

La tension sur les places disponibles conduit les équipes à renforcer les mécanismes de priorisation entre publics et entre dispositifs. Les situations les plus urgentes, les ménages déjà hébergés ou certains publics spécifiques (jeunes, femmes victimes de violences, sorties de maternité) font l'objet d'orientations ciblées.

Ainsi, si le logement social, comme le logement d'insertion, demeure un levier essentiel de fluidité, le nombre de logements mobilisables et la typologie des places mises à disposition ne permettent pas de produire les effets attendus.

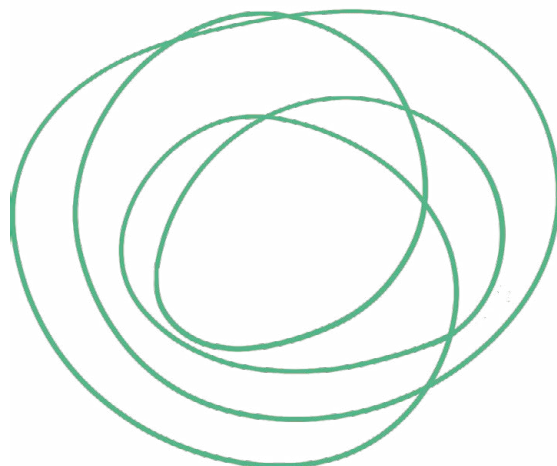
CHIFFRES CLÉS

1 568 ménages, soit 3 014 personnes reconnues prioritaires en 2025 (-13%)

1 066 ménages soit 2 490 personnes labélisées relogées sur le contingent Etat (+18 % par rapport à 2024)

ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

L'association porte également des mesures dans le cadre du dispositif Offre de repérage et de mobilisation (O2R), qui a pour vocation de proposer un accompagnement ciblé vers l'emploi. Les publics concernés sont les jeunes ainsi que les personnes à la rue.



Actions transversales

Le pôle Actions transversales regroupe certaines missions du SIAO — observation sociale, systèmes d'information, coordination des acteurs de la veille sociale, santé et insertion professionnelle — et travaille en collaboration avec les partenaires du territoire sur différentes thématiques. Par ailleurs, il soutient l'activité de l'association via l'organisation de diverses formations, la production d'outils et d'analyses de données.



L'ESSENTIEL 2025

UN RÔLE CROISSANT DE COORDINATION TERRITORIALE

En 2025, le pôle Actions transversales a poursuivi son développement comme espace de coordination entre les acteurs de la veille sociale, comme régulateur des équipes mobiles médico-sociales et comme vecteur d'amélioration de l'interconnaissance entre les acteurs du secteur de l'insertion professionnelle et ceux de l'Accueil, de l'Hébergement et de l'Insertion par le Logement.

Dans un contexte de saturation des dispositifs et de complexification des parcours, cette fonction de mise en réseau est devenue essentielle pour maintenir une cohérence et une continuité d'accompagnement sur le territoire.

L'année 2025 confirme ainsi le rôle du SIAO non seulement comme outil de régulation, mais également comme espace structurant de coopération territoriale entre **acteur·rices sociaux·ales, socioprofessionnel·les, médico-sociaux·ales et sanitaires**.

UNE MONTÉE DES BESOINS MÉDICO-SOCIAUX LIÉS À LA GRANDE PRÉCARITÉ

Les équipes mobiles médico-sociales (EMMS) ont continué à intervenir auprès de publics confrontés à des situations de grande vulnérabilité, souvent cumulées : rue, hébergement précaire, troubles psychiques, problèmes de santé chroniques ou ruptures de soins.

CHIFFRES CLÉS



359 demandes d'interventions reçues



181 demandes orientées

UN BESOIN ACCRU DE COORDINATION DES AVS

Dans un contexte de saturation du I15 et d'augmentation de la précarité, la coordination des acteurs de la veille sociale (AVS) permet de proposer un espace de mutualisation, de partage de pratique et de réflexion collective aux professionnels. Elle permet également la création d'un espace d'échanges avec les services de l'Etat sur l'état de saturation des dispositifs et la situation du territoire.

CHIFFRE CLÉ



11 réunions de coordination

L'INSERTION PROFESSIONNELLE COMME VECTEUR DE FLUIDITÉ

Toujours dans ce contexte de saturation des différents dispositifs, l'accès à l'emploi demeure un levier fort qui peut offrir des perspectives d'évolution des parcours des personnes accueillies. C'est à ce titre que le SIAO propose diverses activités ayant pour objectif l'acculturation mutuelle entre les acteurs du secteur de l'emploi et ceux de l'accueil hébergement insertion logement (AHIL).

CHIFFRES CLÉS

6 formations à l'utilisation de la plateforme des emplois de l'inclusion

16 rencontres partenariales

68 sollicitations reçues de salarié·es en difficulté de logement

UN INVESTISSEMENT RENFORCÉ DANS LES OUTILS ET LA FORMATION

Face à la complexification des parcours et à l'augmentation du nombre d'acteurs mobilisés autour des situations, le SIAO a poursuivi le développement d'outils de coordination et de formation destinés aux professionnel·les du territoire.

CHIFFRES CLÉS

55 sessions de formation au fonctionnement du SIAO et du SI-SIAO organisées en 2025

854 participant·es formé·es au cours de l'année

Dans un contexte de transformation rapide des dispositifs et des pratiques, ces outils apparaissent de plus en plus comme des leviers essentiels de coordination, de partage d'informations et de continuité des parcours.

DES BESOINS D'OBSERVATION SOCIALE DE PLUS EN PLUS PRÉGNANTS

Le service réalise régulièrement des enquêtes et études pour objectiver certaines problématiques : bilan du dernier "Plan Hiver", enquête sur le non-recours au 115 et sur les situations d'hébergement, étude sur les parcours résidentiels et socio-économiques de ménages hébergés à l'hôtel 115, etc. Il produit également la grande majorité des indicateurs, désormais nécessaires au suivi des diverses activités.

CHIFFRES CLÉS



1 760 indicateurs produits à des fréquences variables



Production de 4 baromètres, 2 enquêtes flash et 1 étude



³ Le baromètre du SIAO 93 présente une synthèse des principales données relatives à l'activité de mise à l'abri, ainsi qu'à la régulation de l'offre et de la demande de places d'hébergement et de logement en Seine-Saint-Denis. ⁴ Enquête sur le non-recours au 115 et situation d'hébergement

Plateforme d'accompagnement social à l'hôtel (PASH 93)

La PASH 93 a pour mission d'assurer une référence sociale aux ménages mis à l'abri à l'hôtel social par un 115 de manière stable sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, d'accompagner les personnes vers une sortie de l'hôtel et de contribuer à la fluidité du dispositif hôtelier. Cette référence est assurée de deux manières :

- par une intervention de suivi en complémentarité du droit commun ;
- par une intervention d'accompagnement social global si le ménage ne bénéficie pas d'un accompagnement de droit commun.

CHIFFRES CLÉS 2025

-  **2 318** ménages (7 882 personnes) suivis ou accompagnés
-  **79%** de ménages avec enfant(s)
-  **+ de la moitié** des ménages sans ressources
-  **517** ménages sont sortis de l'hôtel vers une solution positive (hébergement, logement temporaire ou pérenne, solution personnelle, etc)

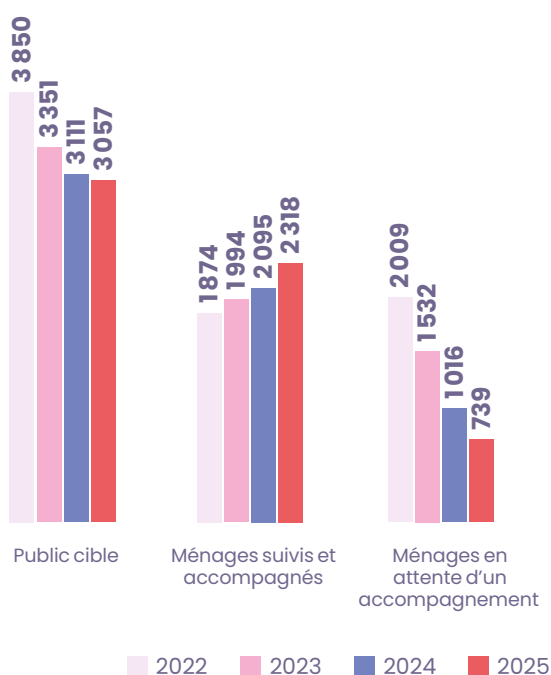


L'ESSENTIEL 2025

UNE AUGMENTATION DES MÉNAGES ACCOMPAGNÉS

Le renforcement de l'équipe de la PASH 93, qui comptait 59 intervenant-es sociaux-ales en fin d'année 2025, a permis d'accompagner davantage de ménages. Cette montée en capacité s'est également traduite par une baisse significative du nombre de ménages en attente d'un accompagnement, renforçant ainsi la réactivité du dispositif auprès des familles hébergées à l'hôtel.

ÉVOLUTION DES MÉNAGES SUIVIS ET ACCOMPAGNÉS PAR LA PASH 93

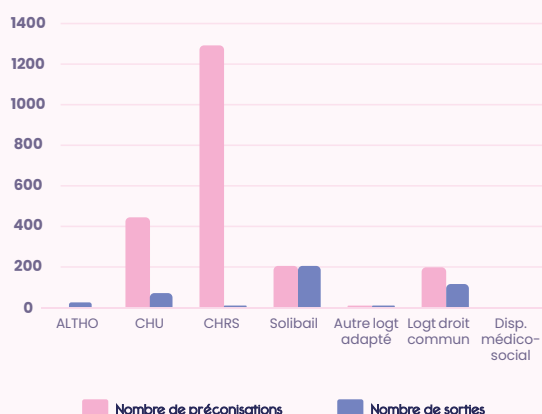


DES FREINS À LA SORTIE DE L'HÔTEL

Malgré une augmentation du nombre de familles accompagnées, le nombre de sorties de l'hôtel 115 évolue peu. Cette situation s'explique notamment par les tensions sur l'offre d'hébergement dans le département :

- Les préconisations portent majoritairement sur des orientations vers l'hébergement, mais les sorties effectives vers ce type de solution demeurent limitées en raison du manque de places disponibles.
- Cette insuffisance de places ne permet pas de désengorger le dispositif hôtelier, qui continue d'accueillir des ménages dans l'attente d'une solution plus adaptée.
- En conséquence, la fluidité du dispositif repose principalement sur les accès au logement, qui constituent aujourd'hui le principal levier de sortie des hôtels 115.

PRÉCONISATIONS D'ORIENTATIONS ET ORIENTATIONS DES MÉNAGES SUIVIS PAR LA PASH 93 EN 2025



Malgré ces contraintes, la PASH continue de porter un travail favorisant les sorties d'hôtel (actualisation accrue des fiches SI-SIAO, priorisation des ménages pouvant bénéficier d'une orientation logement, travail sur la prévention des refus d'orientation, etc.).

L'un des principaux freins à la sortie des ménages de l'hôtel demeure la régularisation administrative. Les délais de traitement des dossiers s'allongent, tandis que les conditions d'accès aux titres de séjour se durcissent, retardant l'accès à des solutions de logement pérennes ou temporaires.

UNE VOLONTÉ DE FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES

Le renforcement des effectifs de la PASH 93 en 2024 et 2025 a conduit les équipes à engager une réflexion collective sur leurs pratiques et leur projet de service, afin de partager une vision commune de l'accompagnement.

Ce travail collaboratif nous a permis d'engager des axes d'amélioration : renforcer les partenariats, diversifier les solutions d'orientation, favoriser la participation des ménages et poursuivre la structuration des équipes. L'objectif est de garantir un accompagnement toujours plus cohérent, de proximité et adapté aux besoins des personnes hébergées à l'hôtel.



Logement

Dans un contexte où l'accès au logement reste l'un des principaux défis de la lutte contre le sans-abrisme, le pôle Logement d'Interlogement93 met en oeuvre plusieurs dispositifs complémentaires pour favoriser l'accès et le maintien dans un logement durable.

À travers les mesures d'Accompagnement social lié au logement (ASLL) portées par le département de Seine-Saint-Denis ou Action Logement, le dispositif Logement d'abord, Solibail et les actions de prévention des expulsions locatives (permanence juridique et équipe mobile), les équipes accompagnent les ménages à chaque étape de leur parcours résidentiel, de l'accès au logement à sa sécurisation dans la durée.

CHIFFRES CLÉS

530 familles accompagnées

241 familles ont intégré nos dispositifs ou sont nouvellement accompagnées

151 expulsions ont été évitées grâce aux dispositifs ASLL, Action logement et la permanence de prévention des expulsions locatives



L'ESSENTIEL 2025

FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT INTERMÉDIAIRE ET PÉRENNE EN AMÉLIORANT NOS INTERVENTIONS

Le dispositif Solibail mobilise des logements du parc privé pour offrir une solution de logement temporaire à des ménages en situation de précarité. Il associe une gestion locative sécurisante pour les propriétaires et un accompagnement social favorisant l'accès à un logement pérenne.

Le renfort des équipes et l'amélioration des procédures ont permis en 2025 une remise à disposition plus rapide des logements libérés. Cette dynamique nous a permis d'accueillir 71 nouvelles familles en 2025, contre 39 en 2024.

Nous portons aussi le dispositif Logement d'abord, dont le principe consiste à rompre la logique du parcours en escalier pour prioriser l'accès à un logement autonome avec l'appui d'un accompagnement social adapté aux besoins des personnes. En 2025, 13 nouvelles personnes ont intégré ce dispositif et ont ainsi pu accéder à un logement pérenne.

CHIFFRES CLÉS 2025



60 familles ont eu accès à un logement pérenne à la suite de notre accompagnement



Sur **145 familles** Solibail prêtes à accéder au logement, 47 ont eu l'opportunité d'être relogées



28 personnes ont bénéficié d'un accompagnement ASLL et AL dans le cadre d'un accès à un logement

RENFORCER LA PRÉVENTION DES EXPULSIONS

Face à l'accélération des procédures d'expulsion locative, renforcée par la loi Kasbarian, Interlogement93 a intensifié son action pour prévenir les ruptures de parcours résidentiels. Les accompagnements sociojuridiques, les mesures d'ASLL et d'Action Logement sont de plus en plus mobilisées pour accompagner des ménages confrontés à des impayés de loyers et leur permettre de faire valoir leurs droits.

Afin d'intervenir plus tôt auprès des personnes menacées d'expulsion, Interlogement93 s'est associée à l'ADIL 93 pour créer une équipe mobile composée d'un binôme travailleur-euse social-e / juriste, chargée d'aller à la rencontre des ménages avant leur audience.

LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES PAR LES FAMILLES DANS LEUR PARCOURS RÉSIDENTIEL

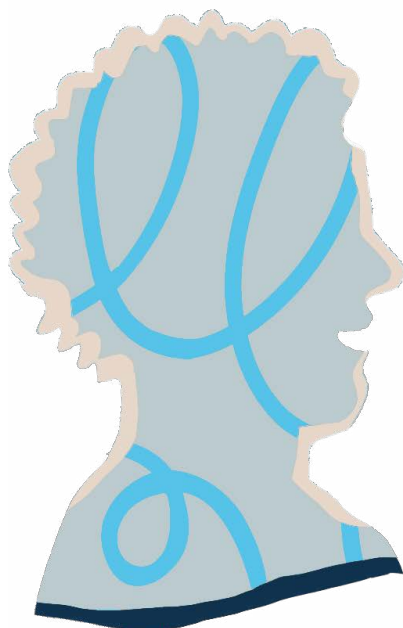
Les ménages que nous accompagnons rencontrent de plus en plus de ruptures de droits administratifs, ce qui complexifie leur accompagnement et entrave significativement leur parcours résidentiel.

De plus, nous notons un accroissement des situations complexes de santé, des fragilités psychiques et des parcours pluri-traumatiques des familles que nous accompagnons.

CHIFFRES CLÉS

139 ménages accompagnés au sein de la permanence sociojuridique

30 diagnostics sociaux et financiers réalisés par l'équipe mobile



RESSOURCES UTILES

Découvrez notre rapport d'activité 2025



Découvrez le réseau Interlogement93 et
ses engagements



Découvrez notre projet associatif





LES ASSOCIATIONS ADHÉRENTES D'INTERLOGEMENT93 :

ABRI - ADEF HABITAT - Adept - AEF 93/94
- AEPC Concorde - AISPJA - ALJ - ALJT -
ALTERALIA - Amicale du Nid 93 - AMLI - ASMAE
La Chrysalide - ATD Quart Monde - Aurore -
AVVEJ - Cap à Cité - CASP / ARAPEJ 93 - Cités
Caritas - Coallia - Devenir - Droit d'enfance
/ Les Nouveaux Cèdres - Emmaüs Alternatives
- Emmaüs Solidarité - Empreintes - Essor 93
- Fondation COS A. Glasberg - France Horizon
- Germinal - GRAJAR93 - Group'Aisse - Groupe
SOS Solidarités - Ikambere - La Marmite - Le
Chantier d'Insertion Des Restos du Cœur - Le
Domaine des Possibles - Le Refuge - Les Petits
Frères des Pauvres - Métabole 93 - Rues et
Cités - Sauvegarde 93 - Secours Catholique 93
- SOS Femmes Seine-Saint-Denis - Taf et Maffé

info@interlogement93.net

